

## Les options au lycée LAS CASES à LAVAU

Un ou deux enseignements optionnels au choix, à choisir en fin de troisième : si l'élève en choisit deux, il devra choisir un enseignement général et un enseignement technologique obligatoirement

- Arts : Cinéma audiovisuel (3 h)
- Langues vivantes C : Portugais (3 h)
- Langue et culture de l'Antiquité : Latin ou Grec (3 h)
- Langue régionale Occitan (3 h)
- Sciences de l'ingénieur (1,5 h)
- Création et Innovations Technologiques (1,5 h)

Section européenne (facultatif, sur candidature) : Les élèves doivent constituer une demande en complétant un dossier qui se compose de l'avis des enseignants du collège et d'une lettre de motivation. Les modalités seront précisées par le lycée. La sélection est faite avant les affectations, l'élève valide cette option au moment de l'inscription, début juillet.

- Anglais ou Espagnol : 2h/semaine dont 1h en histoire-géographie, Discipline Non Linguistique (DNL) Effectif limité à 24 élèves.